

**FORMULAIRE DE DEMANDE
D'ASSOULPISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE**

27-1

Établissement demandé dans département d'origine Établissement demandé hors département d'origine

PARTIE A REMPLIR PAR LES REPRESENTANTS LEGAUX

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Commune de résidence :

Nom et adresse de l'établissement d'origine :

Classe suivie au titre de l'année scolaire 2018/2019 :

Lycée de secteur (en fonction du domicile)

Lycée sollicité par les représentants légaux

Critère retenu :
(cochez la case
correspondante)

- ① élève souffrant d'un handicap.
- ② élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé.
- ③ élève boursier sur critère social ou boursier au mérite.
- ④ élève dont un frère ou une sœur est en cours de scolarisation dans l'établissement souhaité.
- ⑤ élève résidant à proximité de l'établissement demandé.
- ⑥ élève devant suivre un parcours scolaire particulier.

(cf. pièces à
fournir au verso)

Observations complémentaires :

Date :

Signature :

IMPORTANT

Tout élève peut solliciter l'établissement de son choix. Toutefois, les demandes d'assouplissement de la carte scolaire ne seront satisfaites que dans la limite des places disponibles, après affectation des élèves du secteur et sur la base des critères énumérés ci-dessus.

NOTIFICATION DE LA DECISION

Dans le cas d'une demande d'assouplissement à la carte scolaire pour une affectation en 2^{de} GT dans un lycée ne relevant pas de votre zone de recrutement géographique, les résultats de l'affectation qui vous seront communiqués **le 28 juin valent réponse à la demande formulée.**

Toute demande incomplète et/ou arrivée hors délai est déclarée irrecevable lors de la commission.

PRIORITE SOLLICITEE	PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES
① Elève souffrant d'un handicap.	Certificat du médecin traitant et avis du médecin scolaire ou notification de la MDPH. (cf. fiche 26-2)
② Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé.	Certificat du médecin traitant et avis du médecin scolaire. (cf. fiche 26-2)
③ Elève boursier sur critère social ou boursier au mérite.	Notification d'attribution de bourse ou l'avis d'imposition N-2 ou N-1 pour ceux qui ne disposent pas d'une notification de bourse.
④ Elève dont un frère ou une sœur est en cours de scolarisation dans l'établissement souhaité.	Certificat de scolarité du ou des frères et sœurs scolarisés dans l'établissement sollicité en classe de seconde ou de première au titre de la présente année scolaire.
⑤ Elève résidant à proximité de l'établissement demandé.	Toute pièce permettant de comparer la distance et/ou le temps de transport entre : l'adresse de résidence et le lycée de secteur – l'adresse de résidence et le lycée sollicité.
⑥ Elève devant suivre un parcours scolaire particulier*.	Toute pièce justificative d'une pratique culturelle ou sportive (cf. fiche 28), de continuité d'un parcours scolaire particulier déjà débuté.

* Le dossier « assouplissement de la carte scolaire » ne doit pas être constitué pour les élèves en continuité pédagogique lié à l'apprentissage d'une langue vivante en collège non enseignée dans le ou les lycées de secteur. (cf. annexe 26)



**ACCUSE DE RECEPTION
DU FORMULAIRE ASSOUPPLISSEMENT CARTE SCOLAIRE**

27-3

COLLEGE LE VIEUX CHENE
1, Chemin du Bicheret
77700 CHESSY
Tél. 01 64 17 00 99 - Fax : 01 64 17 01 00
0772651N

Nom de l'établissement :

accuse réception de la demande d'assouplissement de la carte scolaire de l'élève

A réception du formulaire rempli par l'élève et ses représentants légaux, cochez ci-dessous la priorité sollicitée, ainsi que le ou les justificatifs fournis :

CHOIX (A COCHER)	PRIORITE SOLLICITEE	PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES	PIECES DEPOSEES
	① Elève souffrant d'un handicap.	Certificat du médecin traitant Avis du médecin scolaire <u>ou</u> notification de la MDPH.	
	② Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé.	Certificat du médecin traitant Avis du médecin scolaire.	
	③ Elève boursier sur critère social ou boursier au mérite.	Notification d'attribution de bourse <u>ou</u> l'avis d'imposition N-2 ou N-1 pour ceux qui ne disposent pas d'une notification de bourse.	
	④ Elève dont un frère ou une sœur est en cours de scolarisation dans l'établissement souhaité.	Certificat de scolarité du ou des frères et sœurs scolarisés dans l'établissement sollicité en classe de 2 ^{de} ou de 1 ^{re} au titre de la présente année scolaire.	
	⑤ Elève résidant à proximité de l'établissement demandé.	Toute pièce permettant de comparer la distance et/ou le temps de transport entre : l'adresse de résidence et le lycée de secteur – l'adresse de résidence et le lycée sollicité.	
	⑥ Elève devant suivre un parcours scolaire particulier.	Toute pièce justificative d'une pratique culturelle ou sportive, de continuité d'un parcours scolaire particulier déjà débuté.	

Le :/...../.....
Signatures du ou des représentant(s) légal(aux):

Le :/...../.....
Cachet et Signature du chef d'établissement :

Dossier à dupliquer et à remettre aux représentants légaux et aux DSDEN concernés.
L'établissement d'origine prend soin de conserver un exemplaire : ce document fera foi en cas de litige.
Dans le cas d'une demande d'assouplissement à la carte scolaire pour une affectation en 2^{de} GT dans un lycée ne relevant pas de sa zone de recrutement géographique, les résultats de l'affectation figurant sur la notification qui vous sera communiquée le 28 juin valent réponse à la demande formulée.